

## Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)

### Normes techniques pour appareils à gaz<sup>1</sup>

En vertu de l'art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.1), les normes techniques énumérées dans l'annexe sont définies comme des normes techniques qui sont propres à concrétiser les exigences de base de la sécurité et de la santé par rapport aux appareils à gaz, dans le sens de l'art. 2, al. 2, de l'ordonnance du 12 juin 1995 sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.11). Il s'agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été édictées par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l'ordre de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par le SECO ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l'association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur.

1<sup>er</sup> juin 2010

SECO – Direction du travail  
Installations et appareils techniques:  
Rita Kohlbrenner

<sup>1</sup> Voir également FF **1995** III 1341, **1996** I 336, **1996** III 126, **1997** IV 503, **1999** 8988 2000 5636, **2001** 3939, **2002** 2469, **2003** 4871 5545 6675, **2004** 953 2411, **2005** 891 4086, **2006** 1879 3792 5893 9049, **2007** 237 5598 8037, **2008** 4737, **2009** 463 4567 7902

## Normes techniques pour appareils à gaz

Numéro	Titre	Référence journal off. – CE
EN 621	Générateurs d'air chaud à convection forcée utilisant les combustibles gazeux pour le chauffage de locaux autres que l'habitat individuel, de débit calorifique sur $H_i$ inférieur ou égal à 300 kW, sans ventilateur pour aider l'alimentation en air comburant et/ou l'évacuation des produits de combustion	2010/C 118/01
EN 778	Générateurs d'air chaud à convection forcée utilisant les combustibles gazeux pour le chauffage de locaux à usage d'habitation de débit calorifique sur $H_i$ inférieur ou égal à 70 kW, sans ventilateur pour aider l'alimentation en air comburant et/ou l'évacuation des produits de combustion	2010/C 118/01
EN 1020	Générateurs d'air chaud à convection forcée utilisant les combustibles gazeux pour le chauffage de locaux autres que l'habitat individuel de débit calorifique sur PCI inférieur ou égal à 300 kW, comportant un ventilateur pour aider l'alimentation en air comburant et/ou l'évacuation des produits de combustion	2010/C 118/01
EN 1319	Générateurs d'air chaud à convection forcée utilisant les combustibles gazeux pour le chauffage de locaux à usage d'habitation, comportant des brûleurs avec ventilateur de débit calorifique inférieur ou égal à 70 kW (sur pouvoir calorifique inférieur)	2010/C 118/01